

Seules les entreprises adhérentes de la STI sont concernées. Demandes exclusivement par mail :

vaccinovid19@sti29.fr

A afficher dans votre entreprise

Télécharger le flyer

Télécharger l'affiche



Liste des comorbidités ouvrant droit à la vaccination pour les personnes de 55 à 74 ans inclus

Voir sur le site du Ministère : [Liste de pathologies rares justifiant une vaccination en très haute priorité contre la COVID-19](#)

Le 2 mars 2021, la Haute Autorité de santé a publié une actualisation de la liste des comorbidités associées à un risque de forme grave de Covid-19, à partir d'une revue systématique de la littérature scientifique et des travaux conduits sur ce thème.

- Pathologies cardio-vasculaires :
 - hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
 - antécédent d'accident vasculaire cérébral,
 - antécédent de chirurgie cardiaque,
 - insuffisance cardiaque ;
 - antécédents de coronaropathie.
- Diabète de types 1 et 2 ;
- Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :
 - broncho pneumopathie obstructive,
 - insuffisance respiratoire,
 - asthme sévère,
 - fibrose pulmonaire,
 - syndrome d'apnées du sommeil,
 - mucoviscidose.
- Insuffisance rénale chronique ;
- Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30 ;
- Cancer ou hémopathie maligne ;
- Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;
- Immunodépression congénitale ou acquise ;
- Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
- Pathologies neurologiques :
 - maladies du motoneurone,
 - myasthénie grave,
 - sclérose en plaques,
 - maladie de Parkinson,
 - paralysie cérébrale,
 - quadriplégie ou hémiplégie,
 - tumeur maligne primitive cérébrale,
 - maladie cérébelleuse progressive ;
- Troubles psychiatriques ;
- Démence.

N'hésitez pas à consulter notre lettre d'information

